

Le collège impliqué dans la lutte contre l'illettrisme



Des collégiens très participatifs dans les différents ateliers.

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) a proposé d'ailleurs la semaine du 6 septembre, une action en direction des 6^e.

Pour la troisième année, le collège s'y est associé, le principal, M. Parey, et deux professeurs, M^{mes} Gérardin et Cavada s'impliquant dans le processus.

« Cette action s'inscrit dans la lignée de ce que nous avons entrepris il y a déjà plusieurs années "Silence, on lit !", expliquent les enseignantes. Chaque début de cours d'après-midi, un quart d'heure est utilisé pour lire. En silence. Et, si certains collègues avaient peur de perdre un peu de temps, tous sont désormais convaincus de l'intérêt de la démarche. Pour la lutte contre l'illettrisme, si la

démarche est un peu différente, nous avons pu donner la parole aux collégiens qui le souhaitent, c'est "Raconte-moi une histoire !". Parler d'un livre qui leur a plu, lire un texte qu'ils ont écrit, nous avons été surprises des prises de parole, tant au niveau des personnalités qu'au niveau du choix. Et pourtant, la date choisie, proche de la rentrée, fait que nous ne connaissons pas encore bien nos élèves, tous nouveaux, puisqu'en 6^e. » Il faut dire que le CDI du collège est très bien fourni, et que la responsable s'investit énormément. "Apprendre, c'est réapprendre à rêver" est le slogan choisi par l'ANLCI, les enfants, bien encadrés par leurs enseignants, l'ont fait leur.

► Correspondant Midi Libre : 06 63 41 40 31